

*et maisons de retraite des chefs-lieux de canton; extension du fonds de solidarité et attribution des allocations familiales aux aveugles et grands infirmes* [29 novembre 1956] (p. 5274, 5275); — de la proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères : *son article additionnel visant la constitution des rentes viagères provenant de la conversion d'un capital différé à son échéance* [8 mars 1957] (p. 1397). — Est nommé *Questeur de l'Assemblée nationale* [2 octobre 1957] (p. 4483). — Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la réforme hospitalière, en qualité de *Rapporteur* : *Intervention croissante de l'Etat dans l'organisation et le fonctionnement des hôpitaux, unification de la législation et des services hospitaliers, coordination avec le secteur privé, composition des commissions régionales, caractère communal de l'hôpital, réforme de la médecine à l'hôpital (Médecine à plein temps), rémunération du personnel médical, création d'un fonds hospitalier, situation des régimes spéciaux* [3 décembre 1957] (p. 5105 à 5112). = S'excuse de son absence [19 juillet 1957] (p. 3782). = Obtient un congé [19 juillet 1957] (p. 3782).

**BARRY (M. Diawadou)**, *Député de la Guinée (R. S. S. puis P. R. A.)*.

Son élection est validée [3 février 1956] (p. 190). = Est nommé membre : de la Commission des territoires d'outre-mer [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); de la Commission des pensions [7 février 1956] (p. 214), [4 octobre 1957] (p. 4503), — Est élu Secrétaire de la Commission des territoires d'outre-mer [10 février 1956] (p. 254), [4 octobre 1957] (p. 4504).

#### Dépôts :

Le 23 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à appliquer aux pensions militaires, payées dans les territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer, le mode de calcul en vigueur pour le payement des traitements du personnel des cadres généraux en service outre-mer, n° 743. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi relative à la formation des Assemblées de groupes et des Assemblées d'Afrique occidentale française et du Togo,

d'Afrique équatoriale française et du Cameroun et de Madagascar, n° 1471.

#### Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi-cadre concernant les territoires d'outre-mer : *Composition et pouvoirs des conseils de gouvernement, réforme de la fonction publique, école de la France d'outre-mer, collègue unique* [20 mars 1956] (p. 1070, 1071); Art. 1<sup>er</sup> : *Son amendement (Date du dépôt des décrets sur le bureau de l'Assemblée Nationale, désignation des membres du conseil de gouvernement)* [21 mars 1956] (p. 1131); le retire (p. 1132); *Son amendement (Date d'entrée en vigueur des décrets)* (p. 1140); Art. 3 : *Amendement de M. Arrighi (Substitution progressive des fonctionnaires d'origine locale aux fonctionnaires d'origine métropolitaine)* [22 mars 1956] (p. 1173); Art. 5 : *Son amendement (Date d'entrée en vigueur des décrets d'application)* (p. 1198); le retire (ibid.); Art. 10 : *Amendement de M. Arrighi (Elections aux conseils de circonscription)* (p. 1202); — d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté européenne et l'Euratom : *Réduction des fonds du F.I.D.E.S.* [4 juillet 1957] (p. 3263); *Incidence des traités pour les pays d'outre-mer, l'union douanière et les budgets des T.O.M., création d'un fonds de développement pour les T.O.M., insuffisante représentation de la France et de ses T.O.M., non-consultation des organismes locaux, Communauté européenne : « Déclin de l'influence française » et développement d'un néo-colonialisme européen* [6 juillet 1957] (p. 3351, 3352); *Erreur d'associer les territoires d'outre-mer au marché commun* (p. 3365); *Revision éventuelle des taux de change à l'intérieur de l'Union douanière* (p. 3378).

**BARTHÉLÉMY (M. André)**, *Député du Jura (C.)*.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé : membre de la Commission des moyens de communication et du tourisme [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre suppléant de la Commission des finances [3 décembre 1957] (p. 5113); juge suppléant de la Haute Cour de justice constitutionnelle [5 mai 1956] (p. 1798).

**Dépôts :**

Le 2 février 1956, une proposition de loi tendant à fixer à trente six heures la durée maximum du travail hebdomadaire du personnel féminin des P.T.T. des services du téléphone et des chèques postaux, n° 270. — Le 17 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à rembourser aux personnels des P.T.T. les sommes indûment retenues lors de cessations limitées de travail, n° 582. — Le 17 février 1956, une proposition de loi tendant à porter à 30.000 francs le montant de la prime de fin d'année, dite de résultats d'exploitation, payée aux personnels des P.T.T., n° 583. — Le 23 février 1956, une proposition de loi tendant à l'attribution aux inspecteurs-élèves des P.T.T. d'une prime mensuelle de scolarité, n° 719. — Le 1<sup>er</sup> mars 1956, une proposition de loi tendant à attribuer une indemnité de risques aux agents des lignes et aux employés des P. T. T., n° 911. — Le 16 mars 1956, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur : 1. la proposition de loi de M. Barthélemy et plusieurs de ses collègues (n° 583) tendant à porter à 30.000 francs le montant de la prime de fin d'année, dite de résultats d'exploitation, payée aux personnels des P.T.T. ; II. les propositions de résolution : de M. Jean Cayeux (n° 210) tendant à inviter le Gouvernement à accorder au personnel de l'administration des P. T. T. une indemnité exceptionnelle de travaux de fin d'année, en raison du trafic intensé auquel ce personnel a dû faire face durant la période de renouvellement de l'année ; 2° de M. Gilles Gozard et plusieurs de ses collègues (n° 889) tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux employés des P.T.T. une indemnité exceptionnelle en raison du surcroît de travail que leur a causé la campagne électorale au moment des fêtes du Nouvel An, n° 1248. — Le 20 avril 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer l'indice maximum 230 aux courriers-convoyeurs et entreposeurs des P. T. T., n° 1587. — Le 27 avril 1956, une proposition de loi tendant à permettre aux agents des P.T.T. ayant effectué des services d'auxiliaires, dans un emploi permanent, d'une durée d'au moins quatre heures par jour, de faire valider l'intégralité de leur temps de service pour le calcul de leurs droits

de pension, n° 1691. — Le 9 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à réaliser une réforme du cadre des agents de la distribution et de l'acheminement des P.T.T., basée sur la création de l'emploi unique de « commis » pour les facteurs, chargeurs et manutentionnaires et comportant, consécutivement, une modification des appellations des autres catégories de ce cadre, n° 1786. — Le 23 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à réaliser les transformations respectives de 18.000 emplois d'agents d'exploitation des P.T.T. en emplois de contrôleurs et de 1.800 emplois d'agents des installations en contrôleurs des installations électro-mécaniques, n° 1909. — Le 25 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux personnels de l'ex-compagnie générale des automobiles postales et de la société des transports urbains et ruraux, intégrés dans l'Administration des P. T. T., le bénéfice des dispositions de l'article 10 de la loi du 14 avril 1924, n° 1958. — Le 8 juin 1956, un rapport (fait au cours de la deuxième législature) au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution de M. Barthélemy et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire modifier l'article 15 du règlement des retraites de la S. N. C. F. (Régime 1911), n° 2122. — Le 16 octobre 1956, une proposition de loi tendant à fixer les conditions de recrutement des contrôleurs et des contrôleurs des installations électromécaniques de l'Administration des P. T. T., n° 2971. — Le 23 octobre 1956, une proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la classification en catégorie B pour la détermination de l'âge et du calcul du droit à la retraite à toutes les catégories de personnels travaillant dans les centres de tri postaux, n° 3019. — Le 28 novembre 1956, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de loi (n° 2035) de M. Dagain et plusieurs de ses collègues tendant à faire prendre en compte pour la retraite les services effectués dans les compagnies Radio-France et Câbles Sud-Américains par le personnel intégré dans l'Administration des P.T.T., en vertu des dispositions de l'article 2 de la loi n° 53-1333 du 31 décembre 1953, n° 3360. — Le 21 décembre 1956, une proposition de loi tendant à

la prise en compte pour l'avancement d'échelon de la totalité des services accomplis en qualité d'auxiliaire par les agents de la fonction publique classés en catégorie C, n° 3661. — Le 21 décembre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail des jeunes auxiliaires de la distribution télégraphique, n° 3662. — Le 28 décembre 1956, une proposition de loi tendant à restituer aux plantons des P.T.T., recrutés avant le 10 juillet 1948, le bénéfice de la parité indiciaire avec les facteurs, chargeurs, manutentionnaires et agents des lignes, n° 3721. — Le 6 février 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à limiter à 36 heures la durée du travail hebdomadaire du personnel des P.T.T. des bureaux-gares, centralisateurs et centres de tri et à l'extension à ces bureaux du service dit des 2 nuits sur 4, n° 4045. — Le 13 mars 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement, en application de l'article 28 du statut général des fonctionnaires, à permettre l'accès, par tableau d'avancement, des agents de bureau et gérantes de cabine des P.T.T. au cadre d'agent d'exploitation des P.T.T. dans la limite du dixième des vacances à pourvoir dans ce cadre, n° 4496. — Le 3 avril 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à octroyer au personnel ouvrier de l'Institut géographique national une prime annuelle de résultat d'exploitation de 25.000 francs imputable sur les produits des travaux spéciaux, n° 4757. — Le 14 mai 1957, une proposition de loi tendant à la transformation des emplois de vérificatrices et de surveillantes-vérificatrices des ateliers de l'imprimerie des timbres-poste des P.T.T. en emplois d'ouvrières d'Etat de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie, n° 4957. — Le 10 juillet 1957, une proposition de loi tendant à modifier l'article 154 du Code des impôts relatif au salaire du conjoint du chef d'entreprise, n° 5426. — Le 23 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication et du tourisme sur la proposition de résolution (n° 4646) de M. Gabelle et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à procéder rapidement à l'examen des revendications du personnel des bureaux-gares, services ambulants, centralisateurs départementaux, transbordements et entrepôts des P.T.T., n° 5593. — Le 3 octobre 1957, une proposition

de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reclasser les receveurs-distributeurs des P.T.T. dans l'échelle 180-270 net, n° 5806. — Le 4 février 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder immédiatement à la revalorisation des indemnités de déplacement et de mission versées aux agents de divers services des P.T.T., n° 6494.

### Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sur la suppression éventuelle d'une classe de l'école communale de Saint-Yllie (Jura) [20 avril 1956] (p. 1422). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956 ; TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME, Etat A, Chap. 31-11 : *Son amendement indicatif relatif à la situation du personnel du laboratoire central des ponts et chaussées* [12 juin 1956] (p. 2508) ; II. AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, Chap. 31-52 : *Son amendement indicatif relatif aux revendications du personnel de la météorologie nationale* (p. 2529) ; *le retire* (ibid.) ; P. T. T. : *Oppose la question préalable à l'ensemble du budget des P. T. T.* [20 juin 1956] (p. 2777) ; *le retire* (p. 2778) ; Etat E, Chap. 1000 : *Sous-évaluation des recettes ; restriction du droit de grève et des libertés syndicales ; impossibilité de poursuivre une politique de guerre en Algérie et de satisfaire les revendications des travailleurs* (p. 2784, 2785) ; *Son amendement indicatif (Etalement sur cinq mois de la période des congés)* (p. 2787) ; *le retire* (ibid.) ; Chap. 10-10 : *Son amendement indicatif (Création nécessaire d'emplois de directeurs départementaux adjoints et de chefs de section des services administratifs)* (p. 2790) ; Chap. 10-20 : *Sa demande de renvoi à la Commission des finances (Application de la semaine de quarante heures ; relèvement à 30.000 francs de la prime de fin d'année ; intégration de 18.000 agents d'exploitation dans le cadre des contrôleurs)* (p. 2791) ; Chap. 11-10 : *Sa demande de renvoi à la Commission (Attribution d'une prime de risque)* (p. 2803) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 61 : *Son article additionnel relatif à la durée du travail des receveurs distributeurs des P. T. T.* [22 juin 1956] (p. 2923) ; *le retire* (ibid.) ; *Son article additionnel tendant à une réforme du service de distribution et d'ache-*

minement des P. T. T. fondée sur la création d'un emploi unique de commis (p. 2924, 2925); Etat A. Chap. 10-20 : Son amendement indicatif (*Réforme du cadre des inspecteurs pour la création de la carrière unique*) (p. 2975); Son amendement indicatif (*Intégration dans les emplois de contrôleurs de 18.000 agents d'exploitation*) (p. 2975); Son amendement indicatif (*Augmentation des effectifs du personnel d'exécution*) (p. 2975); Son amendement indicatif (*Fixation à 30.000 francs de la prime de résultats d'exploitation*) (p. 2975, 2976); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957; Art. 18, Etats G et H, P.T.T. : *Insuffisance des effectifs, conséquences pour le personnel; revendications des différentes catégories; couverture du déficit budgétaire; relèvement du taux d'intérêt servi par le Trésor pour les sommes mises à sa disposition par le service des chèques postaux; remboursement des différentes franchises* [7 décembre 1956] (p. 5699 à 5701); — du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1956 et ratification de décrets; Etat A. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME, Chap. 45-31 : *Modernisation du canal du Rhône au Rhin et du canal du Centre* [27 décembre 1956] (p. 6304).

### BARTOLINI (M. Jean), Député du Var (C.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). — Est nommé : membre de la Commission de la défense nationale [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502); membre de la Commission des pensions [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre titulaire de la Commission des immunités parlementaires [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503); juge suppléant de la Haute Cour de justice constitutionnelle [5 mai 1956] (p. 1798).

### Dépôts :

Le 28 février 1956, une proposition de loi tendant au paiement de tous les jours fériés aux personnels ouvriers de la défense nationale, n° 792. — Le 1<sup>er</sup> mars 1956, une proposition de loi tendant à allouer aux ouvrières et ouvriers travaillant dans les établissements de l'Etat (Air, Guerre, Marine) une prime de rendement

au taux minimum garanti à 16 0/0, n° 937 (rectifié). — Le 9 mars 1956, une proposition de loi tendant à assujettir à la patente les propriétaires ou fermiers de marais salants, n° 1109 (rectifié). — Le 15 mars 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer aux agents de l'ordre technique civil du Ministère de la Défense nationale une indemnité de fonction technique de 20 0/0 du traitement budgétaire, prise en compte dans le calcul des retraites, n° 1213. — Le 18 avril 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à appliquer le statut des travailleurs de l'Etat à tous les ouvriers et ouvrières « saisonniers, précaires » et en régie directe ayant accompli un an de service dans les établissements de l'Etat, n° 1535. — Le 20 avril 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à fixer à un mois la durée du congé annuel des personnels ouvriers des établissements de la défense nationale, n° 1584. — Le 25 avril 1956, une proposition de loi tendant à l'organisation des services sociaux pour l'ensemble des personnels civils relevant du Ministère de la Défense nationale, n° 1646. — Le 18 mai 1956, un rapport au nom de la Commission des immunités parlementaires sur la proposition de résolution (n° 1749) de M. Kriegel-Valrimont et plusieurs de ses collègues tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée, n° 1900. — Le 26 juin 1956, une proposition de loi tendant à permettre la validation des services des ouvriers et ouvrières des établissements de la défense nationale après interruption due à une maladie de longue durée, n° 2348. — Le 26 juin 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 61 de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 relatif au cumul d'une « rente accident du travail » avec une pension d'invalidité ou de retraite, n° 2349. — Le 23 octobre 1956, une proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 instituant des bonifications d'ancienneté pour les personnes ayant pris une part active et continue à la Résistance et prévoyant des dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics, n° 3034. — Le 30 octobre 1956, une proposition de loi tendant à étendre les dispositions de la loi n° 50-400 du 3 avril 1950 portant autorisation de transformation d'emploi et réforme de l'auxi-